

REGARDS SUR LES PRATIQUES D'INTERVENTION

de l'accompagnement
individualisé au secondaire

À l'intention des enseignantes et enseignants-ressources



Ce projet a été financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Rédaction

Marie-Christine Boyer

Coordination

Charlaine Jean

Direction de l'adaptation scolaire, MELS

Collaboration

Carole Batailler

Direction de la recherche, MELS

Comité de lecture

Serge Baillargeon, Fédération des commissions scolaires du Québec

Sandra Beaulac, Direction des services éducatifs complémentaires et interventions en milieu défavorisé, MELS

Nathalie Chabot, Fédération des comités de parents du Québec

Marie Dupras, Direction des services aux communautés culturelles, MELS

Lise Ouellet, Direction des programmes, MELS

Hélène Paradis, Direction des programmes, MELS

Claire Piché, Direction générale des régions, MELS

Révision linguistique

Direction des communications

Coordination de la production graphique et édition

Direction des communications

Pour toute information

Renseignements généraux, Direction des communications

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté

sur le site Web du Ministère :

<http://www.mels.gouv.qc.ca>

© Gouvernement du Québec

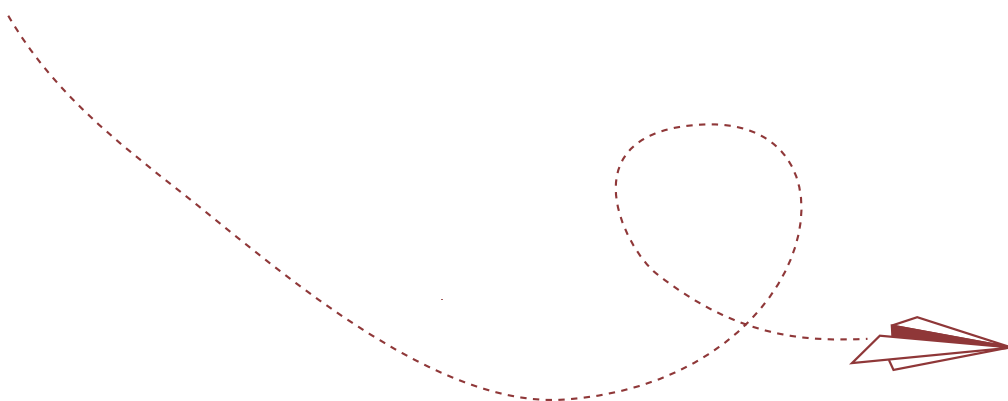
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014

ISBN 978-2-550-68466-4 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Table des matières

1	Présentation	2
1.1	Des pratiques interdépendantes.....	2
1.2	Au cœur des pratiques : les enseignants-ressources et leurs élèves.....	2
2	Les pratiques d'intervention dans les programmes d'accompagnement scolaire	3
2.1	À qui propose-t-on l'accompagnement scolaire?	3
2.2	Qu'est-ce qu'une pratique d'intervention dans les programmes d'accompagnement scolaire?	4
3	Les pratiques d'intervention dans le cadre du mentorat.....	6
3.1	À qui propose-t-on un mentor?	6
3.2	Les pratiques d'intervention	6
3.3	La formation des mentors	9
4	Conclusion.....	10



1 Présentation

Ce document est le résumé vulgarisé de la recension des écrits sur les pratiques exemplaires en matière d'accompagnement individualisé au secondaire effectuée par Simon Larose de l'Université Laval¹. Les pratiques des enseignantes et enseignants-ressources, ainsi que celles de tous les intervenants en accompagnement individualisé, y sont présentées dans deux domaines de recherche : les **programmes d'accompagnement scolaire** et les **programmes de mentorat**. Les premiers font référence à l'accompagnement en groupe et les seconds, à l'accompagnement en dyades.

Ce document a pour objectif d'exposer les résultats de la recherche qui concernent les pratiques des enseignants-ressources et de fournir à ces derniers des balises dans l'exercice de ces pratiques. Trois documents complémentaires traitant des pratiques des **formateurs et des conseillers**, des **responsables de programme**, et des **gestionnaires** sont également disponibles. La lecture de ces documents permet de mieux comprendre le regard que pose la recherche sur certaines pratiques exercées à différents niveaux mais avec le même objectif : la réussite scolaire.

1.1 Des pratiques interdépendantes

L'accompagnement individualisé concerne principalement la relation entre un enseignant et un élève. Cette relation se développe à l'intérieur d'un système plus vaste et donc, elle peut être influencée par des pratiques qui s'appliquent en dehors de ses limites. Ainsi, on peut considérer l'accompagnement individualisé comme une composante d'un système qui interpelle tous les acteurs qui interviennent auprès de l'élève : le gestionnaire (pratiques de gestion), le responsable de programme (pratiques organisationnelles), le formateur de l'enseignant-ressource (pratiques d'encadrement), l'enseignant-ressource (pratiques d'intervention) et les parents. Pour qu'un programme atteigne ses objectifs, tous les acteurs doivent partager la même vision de l'accompagnement, sentir qu'ils font partie d'un même ensemble et utiliser des pratiques reconnues efficaces.

1.2 Au cœur des pratiques : les enseignants-ressources et leurs élèves

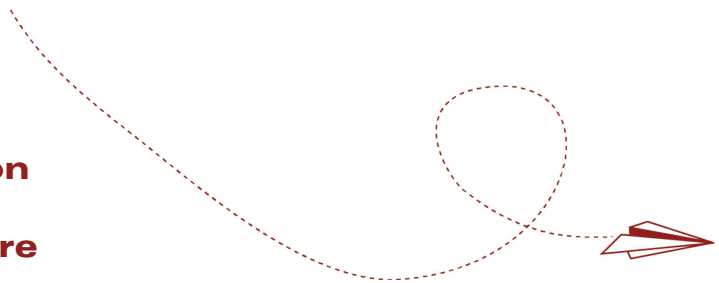
Depuis 2006, les commissions scolaires et les écoles secondaires du Québec peuvent libérer un enseignant d'expérience de sa tâche, et ce, jusqu'à 50%, pour qu'il puisse soutenir personnellement et pédagogiquement les élèves qui risquent de décrocher. Le recours à l'enseignant-ressource permet de personnaliser les relations entre les enseignants et les élèves et, plus particulièrement, les élèves à risque.

L'enseignant-ressource a trois fonctions :

- ▶ offrir un accompagnement individualisé aux élèves à risque et les aider à trouver des solutions à leurs problèmes;
- ▶ accompagner et soutenir les autres enseignants dans l'appropriation de pratiques pédagogiques favorables à la prévention du décrochage;
- ▶ travailler en concertation avec les services éducatifs complémentaires de l'école impliqués auprès des élèves à risque.

¹ Il y a plusieurs façons d'aborder l'accompagnement individualisé : sous ses aspects relationnels ou d'un point de vue pédagogique. L'angle retenu dans la recherche de M. Larose est plutôt celui des aspects relationnels.

2 Les pratiques d'intervention dans les programmes d'accompagnement scolaire



Les programmes d'accompagnement scolaire sont présentés ici comme une structure dans laquelle une enseignante ou un enseignant d'expérience ou un membre du personnel scolaire est jumelé à un nombre restreint d'élèves de première secondaire, le plus souvent entre 5 et 15. L'enseignant est libéré jusqu'à 50 % d'une portion de sa tâche d'enseignement pour assumer cette responsabilité. Le plus souvent, l'accompagnement se fait en **groupe-classe** et dans le contexte d'un programme mené **à l'échelle de l'école**.

L'accompagnement a pour objectif de faire le suivi du cheminement du groupe d'élèves dans son ensemble, de prodiguer des conseils et d'apporter du soutien à chaque élève individuellement, cela afin de les aider à réussir et à créer des liens entre eux. Il doit également permettre de tisser des liens étroits entre les familles des élèves du groupe et l'école.

2.1 À qui propose-t-on l'accompagnement scolaire?

L'accompagnement est généralement offert à tous les élèves, quel que soit leur niveau de vulnérabilité, dans le cadre de la prévention universelle.

✓ Les formes variées de l'accompagnement scolaire

L'accompagnement scolaire peut prendre des formes variées d'un programme à l'autre. Ces formes d'accompagnement peuvent être classées selon la nature des activités et des besoins que l'on cherche à combler :

- les programmes de guidance encadrant des activités de supervision qui cherchent à combler des besoins affectifs et personnels chez les élèves;
- les programmes communautaires encadrant des activités de groupe qui visent à enrichir la vie sociale des élèves et leur attachement à leur école;
- les programmes d'habiletés encadrant des activités de formation qui cherchent à consolider les habiletés personnelles de gestion de soi, de résolution de problèmes, de communication et d'organisation scolaire;
- les programmes de dynamisation encadrant des activités ludiques qui visent à diminuer le stress scolaire de l'élève et à lui permettre de recharger ses batteries;
- les programmes scolaires encadrant des activités cognitives et éducationnelles qui visent l'amélioration de la réussite et de la persévérance;
- les programmes de gestion personnelle ayant pour objectif d'informer les élèves sur les règles de fonctionnement de l'école et la gestion de leurs affaires étudiantes.

Plusieurs études soutiennent que les programmes d'accompagnement scolaire profitent de différentes façons aux élèves et aux enseignants qui les accompagnent par :

- ▶ l'enrichissement des relations enseignants-élèves;
- ▶ l'augmentation, chez les élèves, du sentiment de contrôle;
- ▶ la création d'un climat de coopération et d'égalité;
- ▶ l'augmentation des opportunités, pour les élèves, de travailler en équipe et de partager leurs expériences personnelles;
- ▶ l'augmentation des comportements altruistes;
- ▶ la diminution de la consommation de substances illicites;
- ▶ l'augmentation de l'attention qu'accordent les enseignants aux comportements des élèves.

2.2 Qu'est-ce qu'une pratique d'intervention dans les programmes d'accompagnement scolaire?

Les pratiques d'intervention sont celles exercées par l'enseignant-ressource dans sa relation avec les élèves. Elles impliquent de :

- structurer la relation;
- définir des modes d'interaction;
- définir l'approche de l'enseignant-ressource.

■ Structurer la relation

Pour structurer la relation, il faut définir la fréquence, la durée et la forme des rencontres.

✓ Gérer le temps

Le temps accordé aux rencontres peut varier d'un programme à l'autre : de 10, 25, 40 minutes à 1 heure par jour. Certaines écoles privilégient les périodes du matin, en début de semaine, pour pratiquer l'accompagnement alors que d'autres privilégient les périodes de fin de journée et parfois la fin de la semaine, selon les objectifs poursuivis par le programme. Les programmes de plus longue durée entraînent à la fois plus de préparation et de planification de la part des enseignants-ressources et plus de ressources de la part du milieu scolaire.

✓ Agir dans la durée

La stabilité de la relation entre l'enseignant-ressource et ses élèves est vue comme une condition essentielle à la réussite des programmes d'accompagnement scolaire, surtout lorsque ces programmes visent la prévention du décrochage scolaire. Plusieurs programmes insistent pour que l'enseignant-ressource soit jumelé aux mêmes élèves pendant toute la durée du premier cycle du secondaire. La nature de la relation, son intensité et les fonctions dévolues à chacun sont revues pendant cette période selon l'évolution de l'élève et selon que le programme fournit des réponses adéquates à ses besoins.

✓ Contrôler la taille des groupes

Les experts suggèrent que les groupes accompagnés ne dépassent pas 12 à 15 élèves.

■ Définir les modes d'interaction

En ce qui concerne les contenus et les modalités d'accompagnement, certains chercheurs proposent que les thèmes, activités et formats d'intervention soient clairement définis en fonction des résultats attendus. Dans le contexte de l'intervention auprès des jeunes de première secondaire, ces thèmes, activités et formats pourraient être définis selon trois types de programmes :

- les programmes qui visent principalement à faciliter le passage du primaire au secondaire;
- les programmes qui ont pour objectif principal de créer une communauté d'apprentissage et un climat scolaire positif;
- les programmes qui ont pour objet premier d'encadrer le travail scolaire et les études des élèves.

Les activités les plus populaires chez les élèves et les enseignants participant à des programmes d'accompagnement scolaire sont celles qui impliquent :

- ▶ de souligner les fêtes d'anniversaire;
- ▶ d'échanger sur les problèmes et préoccupations du quotidien;
- ▶ de susciter l'implication des jeunes dans des projets de service communautaire;
- ▶ de participer à des jeux;
- ▶ d'intervenir dans la sélection des activités d'accompagnement et la participation conjointe des enseignants et élèves à des activités parascolaires.

■ Définir l'approche de l'enseignant-ressource

La recherche suggère qu'il est important d'impliquer des enseignants-ressources qui auront réfléchi aux fondements et à la pertinence des pratiques qu'ils s'approprient à exercer.

Clarifier les fondements de la pratique

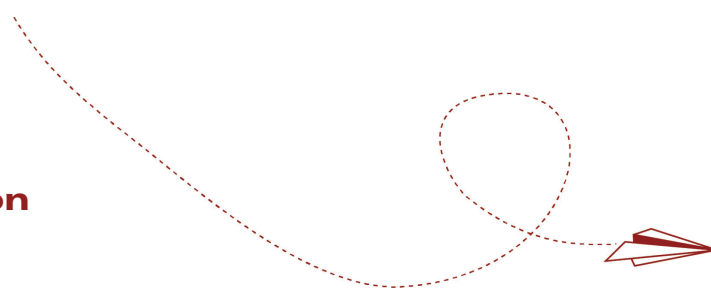
Une étude menée dans trois écoles secondaires américaines indique qu'une **vision claire** des éléments suivants joue un rôle déterminant dans la réussite de l'accompagnement scolaire :

- ▶ les façons de soutenir les élèves;
- ▶ la gestion des épisodes de crise;
- ▶ l'organisation des rencontres;
- ▶ le rôle du travail d'accompagnement et les balises encadrant celui-ci;
- ▶ les besoins et les attentes professionnelles de l'enseignant-ressource.

En résumé, certains critères devraient être respectés en accompagnement scolaire. Ainsi, il faudrait :

- assurer la stabilité et la continuité du lien d'accompagnement;
- donner une structure souple aux contenus et aux interventions;
- favoriser une approche centrée sur les qualités et le développement des élèves;
- s'assurer d'une représentation claire des rôles à assumer et des balises à respecter.

3 Les pratiques d'intervention dans le cadre du mentorat



Le mentorat est une relation d'accompagnement individualisé entre un élève et un volontaire dont le but est de répondre aux besoins développementaux de l'élève. Le volontaire peut être un enseignant, un pair plus âgé ou un bénévole de l'école ou de la communauté. Les programmes de mentorat sont fondés sur la notion qu'une relation de confiance, de soutien et d'expertise agit comme facteur de résilience au stress et permet de promouvoir les compétences personnelles des élèves.

3.1 À qui propose-t-on un mentor?

L'élève à qui l'on propose un mentor présente généralement un cumul de facteurs de risque qui peut se traduire, entre autres, par l'absence de figures stables dans son milieu familial, des problèmes de comportement ou d'apprentissage, des échecs scolaires ou des problèmes d'intégration sociale.

De nombreuses études arrivent au constat que le mentorat scolaire aurait des effets positifs sur plusieurs facettes de l'adaptation scolaire des élèves, notamment sur :

- ▶ leur attitude vis-à-vis de l'école;
- ▶ leur sentiment d'appartenance à cette école;
- ▶ leurs sentiments de compétence;
- ▶ la perception de leurs relations avec les enseignants;
- ▶ leur présence en classe et leur persévérance à l'école.

3.2 Les pratiques d'intervention

Dans le mentorat, les pratiques d'intervention sont celles exercées par le mentor dans sa relation avec l'élève. Elles impliquent de :

- structurer la relation;
- définir des modes d'interaction;
- définir l'approche du mentor.

■ Structurer la relation

Pour structurer la relation, il faut définir la fréquence, la durée et la forme des rencontres.

✓ Prendre le temps

Passer suffisamment de temps en relation, de façon fréquente et sur une longue période sont des conditions essentielles au développement de bonnes relations de mentorat. Les programmes de mentorat scolaire exigent habituellement de leurs mentors :

- qu'ils s'engagent au moins pour une année scolaire;
- qu'ils rencontrent leurs élèves au moins une fois par semaine;
- qu'ils maintiennent le contact avec l'élève en le rencontrant, en lui téléphonant, en le contactant par courriel ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Les relations de mentorat qui durent moins de trois mois ont tendance à avoir des conséquences négatives sur le sentiment de compétence et l'estime de soi de l'élève. Celles qui durent entre trois et six mois n'ont que très peu d'impact sur son développement. Le seul fait d'assigner un nouveau mentor à l'élève à la suite de l'interruption précoce d'une relation de mentorat peut également avoir des conséquences négatives sur la situation de l'élève.

✓ Connaître différentes formes de mentorat

Dans les milieux scolaires, le mentorat peut être un mentorat individuel; il peut aussi être pratiqué en groupe ou à distance (cybermentorat). La littérature scientifique considère le **mentorat individuel**, en face à face, comme celui ayant le plus d'effets positifs sur le développement des élèves à risque et leur adaptation.

En ce qui concerne les autres formes de mentorat, les avis des chercheurs sont partagés :

- Le **mentorat de groupe** pourrait aider les élèves du point de vue de leur sentiment d'appartenance à un groupe, mais engendrerait peu d'impact sur leur engagement et leur réussite à l'école.
- Le **cybermentorat** permet d'informer les jeunes des perspectives d'études et de carrière ou encore de partager des expériences professionnelles. Par contre, il présente des défis importants pour le mentor qui veut créer un lien significatif avec l'élève. Le cybermentorat peut aussi engendrer des problèmes de communication, d'interruption de relation et de confidentialité.

■ Définir des modes d'interaction

Il est important de préciser les contenus et les modalités de l'accompagnement en ce qui concerne les discussions, la résolution de problèmes personnels ou scolaires et la participation conjointe à des activités parascolaires.

✓ Pouvoir parler de tout

Plusieurs mentors occupent l'heure de rencontre à discuter de différents thèmes de la vie personnelle, sociale, scolaire ou professionnelle de l'élève. Ces discussions varient d'une dyade à l'autre.

✓ Faire des activités ensemble

Certains mentors s'engagent dans des activités sociales, culturelles, scolaires ou scientifiques avec l'élève. Ainsi, ils peuvent visiter un musée, aller au cinéma, assister à une conférence ou pratiquer un sport ensemble. Dans la majorité des cas, ces activités sont choisies sur une base volontaire par l'élève.

✓ Résoudre des problèmes

D'autres mentors contribuent à résoudre des problèmes particuliers exprimés par l'élève. Il peut s'agir de conflits avec un enseignant, de problèmes d'intégration sociale à l'école, de difficultés à s'organiser et à gérer son temps d'études ou de conflits amoureux et familiaux. Selon la recherche, la pratique de la résolution de problèmes peut engendrer des résultats mitigés lorsqu'elle porte sur les travaux scolaires de l'élève.

Quelques études ont exploré les effets de ces modes d'interaction sur la qualité de la relation entre le mentor et l'élève et sur les différentes facettes du développement de l'élève. Elles arrivent à des conclusions similaires : la participation conjointe du mentor et de l'élève à des **activités structurées** est un ingrédient important de la qualité de l'accompagnement. Dans certains cas, cette participation génère des effets probants sur la motivation et la réussite des élèves. Pour certains chercheurs, l'activité structurée constitue le **contexte idéal pour construire la relation de confiance essentielle** entre le mentor et son élève.

■ Définir l'approche du mentor

Il est important que le mentor précise ses croyances, ses attitudes, ses comportements et son style d'intervention.

✓ Choisir son style

Il existe deux styles d'approche pour le mentor : **le style développemental** et **le style prescriptif**.

En adoptant le style développemental, le mentor cherche à établir une relation forte, empreinte de confiance. Le mentor est flexible, peu directif et ajuste facilement les plans qu'il s'était fixés au point de départ. Les besoins de l'élève sont au cœur de ses préoccupations. Le mentorat est alors considéré comme un lieu privilégié pour faire vivre des expériences à l'élève et lui fournir le soutien dont il ne bénéficie pas dans son environnement. L'élève est systématiquement impliqué dans les prises de décision telles que le choix des activités pendant les rencontres ou la redéfinition de la relation si cela s'avère nécessaire.

En adoptant le style prescriptif, le mentor vise à changer l'élève, à modifier son comportement et à améliorer ses performances scolaires. Le mentorat est alors perçu comme un lieu de valorisation d'attitudes et de comportements définis par les adultes et donc par le programme. Le mentor est moins enclin à modifier ses attentes initiales lorsque celles-ci ne correspondent pas à celles de l'élève. Les temps de rencontre sont principalement occupés à discuter des moyens que peut prendre l'élève pour atteindre l'objectif fixé.

L'approche développementale en mentorat a été associée à une plus grande régularité des rapports, à leur longévité et à la satisfaction qu'ils apportent. **L'approche prescriptive** a été associée à des relations plus problématiques.

Approche et comportements du mentor

Différentes recherches ont porté sur les effets de certains comportements adoptés par les mentors en cours d'accompagnement. Si le mentor est sensible à la détresse exprimée par l'élève, c'est-à-dire s'il pratique l'écoute active, s'il est empathique et reconnaît les besoins exprimés par l'élève, ce comportement aura un impact sur son sentiment d'efficacité en tant qu'accompagnant ainsi que sur les perceptions et le développement social de l'élève.

Le soutien à l'autonomie, la capacité de donner des rétroactions utiles et le soutien à la compétence sont des comportements du mentor qui se sont également avérés de bons indicateurs du développement social des élèves accompagnés et de la qualité de leurs relations avec les enseignants.

Une étude américaine a montré que certains comportements du mentor avaient des effets positifs sur la relation enseignant-élève et sur la capacité de l'élève à prendre des décisions. Ainsi, il est positif de :

- discuter avec les enseignants de l'élève pour être mis au courant d'un accomplissement positif de ce dernier en classe et des travaux et devoirs à faire pendant la semaine;
- rencontrer l'élève 15 à 20 minutes par semaine afin de reconnaître et de valoriser cet accomplissement positif, de trouver des moyens de maintenir ce comportement positif et de lui faire faire ses travaux et devoirs;
- s'exercer avec l'élève pour que celui-ci améliore un comportement qu'il juge problématique, comme parler à un enseignant, à ses parents ou encore améliorer sa prise de notes;
- faire un suivi systématique des retards scolaires, des signalements d'indiscipline et des résultats scolaires, puis en discuter avec l'élève.

Globalement, le mentor a plus de chance de voir son élève tisser ultérieurement des liens positifs avec les enseignants quand il :

- respecte les points de vue et les intérêts de l'élève;
- lui donne un certain contrôle;
- lui procure des informations pertinentes;
- renforce positivement ses compétences lorsque celui-ci vit un événement difficile (par exemple, un échec scolaire).

3.3 La formation des mentors

La participation des mentors à des formations initiales, appelées aussi *formations préaccompagnement*, a des effets positifs sur la qualité et la durée de la relation avec les élèves et sur le sentiment d'efficacité des mentors. Il a été démontré que les mentors actifs dans des programmes pour lesquels ils ont suivi des formations de courte durée (moins de deux heures) se sentent moins à l'aise avec la tâche, passent moins de temps avec leurs élèves et sont moins enclins à maintenir leur relation au-delà d'une année que les mentors qui ont eu des formations plus longues.

Les différents types de formation et les pratiques recensées qui traitent de la formation sont abordés dans *L'encadrement des pratiques d'intervention de l'accompagnement individualisé au secondaire*.

En résumé, pour permettre au mentor de créer des relations significatives avec l'élève accompagné et pour permettre au mentorat d'avoir un impact notable sur le développement de cet élève, certaines conditions sont considérées comme essentielles : il faut notamment respecter la structure des rencontres hebdomadaires pendant au moins six mois et principalement en mode individuel.

Sont aussi considérés comme essentiels les critères qui visent à favoriser :

- un mode d'interaction et des contenus qui accordent une place importante au partage d'activités en cours d'accompagnement;
- une approche centrée sur l'élève et son développement;
- une approche caractérisée par la sensibilité et le soutien;
- une approche qui inclut de la planification, du soutien, de l'encadrement et des ententes claires sur les objectifs et les tâches du mentorat.

4 Conclusion

Ce document synthétisé met en relief des savoir-faire, des comportements à adopter ainsi que des balises et des critères d'accompagnement destinés aux enseignants-ressources actifs dans les programmes d'accompagnement scolaire et dans les programmes de mentorat. Ces critères prennent en compte les aspects de gestion du temps des rencontres et de leurs ajustements en fonction des besoins évolutifs de l'élève accompagné. Ils soulignent l'importance, pour l'enseignant-ressource, de définir les manières dont il va interagir avec le groupe ou l'élève accompagné et du respect mutuel des conditions mises en place. Définir son type d'approche permet à l'enseignant-ressource de développer une relation significative avec l'élève, relation essentielle à un accompagnement individualisé efficace. Clarifier tous ces critères d'intervention permet ultimement aux programmes d'atteindre leurs objectifs et à tous les acteurs concernés, de partager la même vision de l'accompagnement et d'exercer les bonnes pratiques en sentant qu'ils font partie d'un même ensemble.

Méthodologie de la recension

Les articles recensés dans le rapport ont été sélectionnés dans des bases de données parmi des articles publiés dans les vingt dernières années qui traitaient des élèves au secondaire et du développement d'une relation enseignant-élève. Les critères de recherche ont également pris en compte les sites Web qui répertorient les pratiques exemplaires dans les domaines de l'éducation et du mentorat et qui recensent des programmes, guides d'intervention ou guides de formation disponibles sur Internet.

Référence

LAROSE, Simon (2011). *Les pratiques éducationnelles exemplaires en matière d'accompagnement individualisé au secondaire : une analyse commentée des recherches des vingt dernières années*, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP), Université Laval, 95 p.

Vous pouvez accéder au rapport complet du chercheur à l'adresse suivante :

www.mels.gouv.qc.ca/recherche/accompagnement

